



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# ***UNE ÉDUCATION À L'ART ET PAR L'ART...***

Janvier 2021





La Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire (Drac) est un service déconcentré relevant du ministère de la Culture. La Drac est placée sous l'autorité du préfet de région. Elle est chargée de conduire la politique culturelle de l'État dans la région notamment dans les domaines du patrimoine, du soutien à la création et à la diffusion artistique, de l'éducation artistique et culturelle.



La Daac est un service académique dédié aux arts et à la culture. Il vise à la promotion d'une éducation artistique et culturelle de qualité auprès des publics scolaires. Pour cela, il s'appuie sur un réseau d'enseignants missionnés et de partenaires culturels et artistiques variés. L'objectif national fixé par les ministères de la culture et de l'éducation nationale est d'atteindre 100 % des élèves touchés par un parcours EAC dans ses trois composantes : la fréquentation des œuvres et des artistes, la pratique et l'appropriation de connaissances.



## Qu'est-ce que l'Éducation artistique et culturelle ?

L'Éducation artistique et culturelle (EAC) consiste à mettre l'élève en contact avec les œuvres de la culture, les artistes, les scientifiques ou les experts... C'est avant tout une démarche éducative qui engage l'élève dans un projet partagé et une expérience personnelle, alliant sensibilité et intellect, pour mieux comprendre le monde qui l'entoure et agir en citoyen éclairé<sup>1</sup>.

## Une démarche qui repose sur trois piliers

(Référentiel du PEAC de 2015)

Un Projet d'éducation artistique et culturelle combine trois champs d'action indissociables, visant à engager l'élève dans les démarches suivantes : Rencontrer, fréquenter/Pratiquer/Connaître, s'approprier.



---

1. Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) – MENE1311045C - circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013 et MENE1514630A - arrêté du 1-7-2015 - JO du 7-7-2015



## Rencontrer, fréquenter

- Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.
- Échanger avec un professionnel de la culture et de l'art.
- Appréhender des œuvres et des productions artistiques.
- Identifier des lieux de création, de conservation, de diffusion, d'enseignement.

## Pratiquer

- Adapter sa forme d'expression à la production visée.
- Mettre en œuvre un processus de création.
- Concevoir et réaliser la présentation d'une production.
- S'intégrer dans un processus collectif.
- Réfléchir sur sa pratique.

## Connaître, s'approprier

- Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique.
- Comprendre et utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine culturel ou artistique.
- Mettre en relation différents champs de connaissances.
- Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension d'une œuvre.



## Construire un projet EAC

### **Au centre du projet : un objet artistique et culturel**

Un projet EAC se construit autour d'une œuvre (artistique, patrimoniale, scientifique ou technique), tels que, par exemple, un spectacle vivant, une œuvre littéraire ou musicale, un film, un lieu patrimonial, une exposition, un paysage, un objet technique, un instrument scientifique... Un projet peut combiner l'approche artistique, culturelle, scientifique ou technique. L'EAC vise à ce que chaque élève s'approprie une culture vivante.

### **L'EAC privilégie une approche par la pratique**

En proposant à l'élève une démarche de création artistique ou culturelle, d'expérimentation scientifique ou technique, on le place en position d'acteur et on accompagne la construction de son jugement. Les connaissances viennent nourrir et éclairer cette expérimentation. Dans un projet EAC, la production finale de l'élève vaut avant tout par le chemin qu'elle lui a permis de parcourir, dont il doit avoir conscience.

La somme des projets EAC contribue à nourrir le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)



## **La mise en œuvre de l'EAC : un objectif commun à tous les enseignements**

L'EAC mobilise les connaissances et compétences des champs disciplinaires sans être un enseignement disciplinaire. Articulée aux enseignements, au socle commun et aux trois autres parcours éducatifs (avenir, citoyen, santé), l'EAC dispose de son propre référentiel de compétences (référentiel - BO 2015). Un projet EAC est d'autant plus riche qu'il mobilise plusieurs enseignants et disciplines dans des approches croisées permettant à l'élève de développer des compétences transversales.

## **Un projet EAC se construit avec des partenaires. La somme des projets contribue à nourrir le Parcours EAC**

Le partenaire artistique ou culturel (un musée, une salle de cinéma, une structure culturelle, une université...) vient compléter la démarche de l'enseignant et enrichir le projet. Ce croisement des compétences offre à l'élève un autre regard sur le monde.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle organise la cohérence et l'équité de la succession des projets EAC dont bénéficie l'élève au cours de sa scolarité, de l'âge de 3 ans à la fin du lycée.



# CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une **éducation à l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une **éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une **dynamique de projets associant des partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

	MINISTÈRE DE LA CULTURE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA BROSSE	MINISTÈRE DE LA COORDINATION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION	MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT TERRESTRE, DE LA MER ET DE L'ÉNERGIE
--	-------------------------	--	--	--	---	--







# L'organisation de la DAAC

**Marie-Danielle Minier**  
**Déléguée académique à l'éducation artistique**  
**et à l'action culturelle**

ce.daac@ac-nantes.fr

- Coordonnateurs académiques (11)
- Coordonnateurs territoriaux (89)
- Correspondants territoriaux (4)
- Webmestres (2)
- Le secrétariat : Cadic-Botcazou Karine / Richer Nadine  
02 40 37 32 45 / 02 40 37 38 86

## Pôle culture artistique

- Théâtre
- Cinéma
- Arts plastiques
- Musique
- Chant choral
- Danse
- Poésie

## Pôle culture humaniste

- Patrimoine
- Archives
- Musées
- Lecture et écriture

## Pôle culture scientifique

- Sciences
- Techniques
- Environnement
- Numérique



# Coordonnateurs académiques 2020-2021

## Cinéma

Frot Ivane

ivane.frot@ac-nantes.fr

## Poésie, lecture, écriture

Clergeau Béatrice

beatrice.clergeau@ac-nantes.fr

## Chant choral

Daras Fabienne

fabienne-g.daras@ac-nantes.fr

## Musique

Guerlais Eva

eva.guerlais@ac-nantes.fr

## Arts plastiques

Laurent Sophie

sophie-julie.laurent@ac-nantes.fr

## Sciences, techniques et environnement

Deniaux Philippe

philippe.deniaux@ac-nantes.fr

## Danse

Douay Hélène

helene.douay@ac-nantes.fr

## Théâtre

Lambert Christelle

christelle-dani.lambert@ac-nantes.fr

## Musées, patrimoine, archives

Guérin Véronique

veronique.guerin@ac-nantes.fr

Deshayes Nicolas

nicolas.deshayes@ac-nantes.fr

## PREAC (spectacle vivant)

Moreau Catherine

catherine.moreau@ac-nantes.fr





<https://www.arteduc-nantes.com>



<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-artistique-et-action-culturelle>

Maquette et mise en page (DAEP)  
Magalie Chevalier  
Janvier 2021